



Marchenoir, le 11 juin 2021

Monsieur le Président de l'Association régionale des Fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique Centre-Val de Loire, Messieurs les Présidents des Fédérations départementales,

J'ai lu avec la plus grande attention la lettre que vous avez bien voulu m'adresser pour présenter les actions que la Fédération de pêche conduit dans la Région Centre-Val-de-Loire, avec les fédérations départementales et leurs associations locales adhérentes.

J'ai aussi bien noté les difficultés que vous rencontrez, ainsi que les axes d'actions que vous avez priorisés pour y répondre. Pour cela, vous soulignez le rôle que la Région devrait jouer en la matière sans résultat à ce jour.

Me concernant, ma réponse sera simple, si naturellement les électeurs me font confiance pour apporter à la Région le souffle nouveau dont elle a besoin : vos attentes rencontrent, sur plusieurs points, les priorités du projet que je porte avec mes colistiers, et dont vous trouverez un exemplaire en pièces jointes.

Tout d'abord, la région doit dans un premier temps accompagner l'ensemble des acteurs économiques et sociaux dans la sortie de crise.

C'est ainsi, comme vous le constaterez, que nous accordons une grande importance au monde associatif et que nous proposons d'accompagner la reprise en prenant en charge 50% des cotisations 2021-2022 des associations. Nous pourrions discuter, lors d'une rencontre, de la manière dont cela pourrait s'appliquer à la carte de pêche, compte-tenu de sa spécificité. Nous pourrions par exemple envisager de privilégier le soutien aux cartes « jeunes » et « découverte » (moins de 12 ans).

De plus, le fonds souverain régional que nous proposons, doté de 300 millions d'euros, sera ouvert aux associations pour les aider dans la réalisation de leurs projets structurants. Les projets d'aménagements que vous conduisez (parcours de pêche, aménagements de bord d'eau accessibles aux personnes handicapées, protection de la biodiversité, gestion durable des ressources aquacoles, etc.) devraient facilement trouver l'appui financier nécessaire.

Ensuite, accompagner de manière volontariste la nécessaire transition écologique est au cœur du projet que je porte.

Votre mission de protection de la biodiversité des milieux aquatiques et vos actions de collectes de données sur cette biodiversité et sur la qualité des eaux y contribuent pleinement. Vous participez déjà aux activités de l'Observatoire régional de l'environnement (ORE). Je souhaite développer les études de quantification des ressources halieutiques (inventaire, comptage), renforcer le rôle de l'ORE, pour en faire un outil de pilotage stratégique de la transition écologique.

La région devra apporter un accompagnement dans les études de renaturation des cours d'eau, en complément des comités de bassin, et apporter une aide pour la reconstitution des ripisylves et des bordures de cours d'eau.

J'ai de plus constaté la réticence des pêcheurs pour la création de bassines, qui diminue les débits des cours d'eau et qui favorise l'ensablement des estuaires.

Mieux prendre en compte la pêche de loisir dans le développement d'un tourisme durable et responsable, est une ambition intéressante qui contribuera au développement de ce secteur, notamment dans la diversité de nos territoires ruraux, et pourra s'articuler avec d'autres formes de tourisme qui se développent, telles que l'écotourisme autour des étangs notamment, beaucoup de projets portés en ce sens par les communes.

J'ai d'ailleurs noté avec intérêt le projet de collaboration que vous venez de signer avec une association de tir à l'arc et de chasse à l'arc, en mutualisant vos espaces de loisirs.

Les actions de sensibilisation à l'environnement que vous conduisez, notamment à l'adresse des jeunes et de leur éveil à la citoyenneté, s'inscrivent pleinement dans les plans climat air énergie (PCAET), mis en place désormais sur l'ensemble des EPCI, des communautés de communes aux agglomérations.

Cela rejoint tout à fait la priorité que je souhaite accorder à la jeunesse de notre région pour que chacun y trouve sa place et dispose des moyens de réaliser son projet de vie.

Nous devrons encourager la reconnaissance de l'éducation à la nature en développant des partenariats pour valoriser le rôle social des fédérations de pêche. Nous devrons former des techniciens sur ce volet. Un accès au CapAsso est également une nécessité.

Les priorités du projet que je porte pour la Région devraient donc pouvoir trouver des convergences dans les domaines où s'exerce votre action, et y apporter au moins en partie des réponses concrètes.

Pour cela, vous suggérez, comme dans d'autres régions, que la Région Centre-Val-de-Loire puisse formaliser son appui à vos structures dans le cadre d'un contrat de coopération : j'y suis plutôt favorable sur le principe, et défendrai cette position le moment venu, si la possibilité m'en est donnée par les concitoyens, devant l'Assemblée régionale.

Cependant, si vous jugez nécessaire d'approfondir ces items, nous pouvons organiser une rencontre dans votre bureau régional à Blois avec quelques-uns de mes colistiers.

Dans l'attente de pouvoir vous rencontrer personnellement, je vous assure de tout l'intérêt que je porte à vos activités.

Veuillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de mes salutations les meilleures.

Tour que le meilleur soit avenir.

Marc FESNEAU

Réseaux sociaux : @avecmarcfesneau | #LeMeilleurEstAvenir